

CALENDRIER DES COLLECTES 2024 – SECTEURS P-R-T-V

JANVIER				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	

MARS				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AVRIL				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			



Collecte des résidus alimentaires



Collecte des ordures ménagères (résidus ultimes)

MAI				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JUIN				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

JUILLET				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AOÛT				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30



Collecte des matières recyclables



Collecte des résidus verts



Collecte des branches et résidus de coupe d'arbres

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			



Encombrants de bois valorisables



Collecte de sapins

OUBLI DE COLLECTE?

Veuillez contacter **Services Brossard** avant midi le lendemain de la collecte pour nous aviser. **450 923-6311 • services@brossard.ca**

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

AIDE- MÉMOIRE

Matières
acceptées
et modalités

brossard.ca/
GMR



RÉSIDUS VERTS

- ✓ Bac roulant n'appartenant pas à la Ville. Si le bac est brun ou gris et qu'il peut être confondu avec les bacs de la Ville, nous suggérons d'identifier votre bac en inscrivant un carré au marqueur ou alors avec du ruban collant adhésif coloré sur deux côtés du bac.
- ✓ Contenant avec poignées, sac en papier et boîte en carton
- ✓ Résidus de jardinage, feuilles et plantes domestiques
- ✓ Fruits provenant du jardinage en petite quantité (Privilégier le bac brun pour les fruits)
- ✗ Terre et branches REFUSÉES
- ✗ AUCUN sac de plastique



MATIÈRES RECYCLABLES

- ✓ Seul le bac roulant bleu fourni par la Ville
- ✓ Surplus de recyclage à côté du bac dans des sacs en plastique transparent ou dans des boîtes de carton
- ✓ Papier, carton, plastique (sauf n° 6), verre et métal
- ✓ Contenants, emballages et imprimés seulement
- ✗ Autres matières telles que jouets, boyaux d'arrosage, toiles de piscine, styromousse, matériaux pour abri d'auto temporaire, etc. REFUSÉES



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Seul le bac roulant brun fourni par la Ville
- ✓ Résidus alimentaires cuits et crus
- ✓ Papiers et cartons souillés
- ✗ AUCUN sac de plastique (ni compostable, ni biodégradable, ni oxo-biodégradable)



ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ Seul le bac roulant gris fourni par la Ville
- ✓ Encombrants non-valorisables (matelas, divan et autres objets volumineux) à côté du bac
- ✗ AUCUN surplus d'ordures à côté du bac
- ✗ Encombrants de bois REFUSÉS



BRANCHES ET RÉSIDUS D'ARBRES

- ✓ Bac roulant sans logo de la Ville ou contenant avec poignées (max. 25 kg)
- ✓ Branches, brindilles, résidus de coupe d'arbre avec ou sans feuilles et copeaux de bois
- ✓ Attachées en ballot d'un maximum de 40 cm de diamètre et de 1,5 m de long
- ✓ Branches d'un maximum de 5 cm de diamètre

Pour toutes les collectes, les matières doivent être déposées en bordure de rue **après 20 h la veille du ramassage ou avant 7 h le jour même.**

COMMENT PLACER SON BAC POUR LES COLLECTES?

- Couvercle complètement fermé et roues du bac vers votre propriété
- Bac sur votre propriété en bordure du trottoir
- Distance de 50 cm (20 po) entre le bac et le trottoir et d'un mètre entre le bac et les autres obstacles (boîte aux lettres, clôture, abri d'auto, balise de déneigement...)



 **brossard**